

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2023, le douze décembre, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<p><u>Nombre de membres :</u> En exercice : 8 Présents : 6 Votants : 6</p>	<p>Date de convocation : 5 décembre 2023 Référence : 31_CS_12_12_23</p>
---	---

Délégués TITULAIRES présents : M. SALLES Daniel, M. RAYMOND Vincent, Mme DUTHEIL Bernadette, M. PIREYRE Jérôme, Mme QUINTON Amalia et M. SCHAAL Philippe.

Délégués TITULAIRES absents : M. SANCHEZ Nicolas et Mme VESSIERE Martine.

Délégués TITULAIRES excusés :

N°31_CS_12_12_23

OBJET : DM 2 SPANC

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-dessous du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants, et sur conseil du trésorier, la DM suivante est présentée :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV.		2 500,00		2 500,00
Réseaux d'assainissement			21532(21)	2 500,00
Matériel de bureau et informatique	2183(21)	2 500,00		
DEPENSES - INVESTISSEMENT		2 500,00		2 500,00

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative ci-dessus.
- **Certifie** exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture et de la publication.

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le 12 décembre 2023,

Le secrétaire de séance,

MACIAN Aurélio

